

Les essais réalisés au titre de la marque NF visent à garantir une efficacité optimale pour l'utilisation envisagée :

- Flux d'air
 - Vitesse du flux d'air descendant
 - Vitesse de l'air entrant
- Essais microbiologiques
 - Protection du personnel
 - Protection du produit
 - Protection contre la contamination croisée
- Niveau de pression acoustique
 - Niveau sonore
- Matériaux, conception et fabrication
 - Vérification des alarmes
 - Vérification de la température
 - Vérification de l'éclairage
 - Capacité de nettoyage
 - Capacité à la stérilisation
 - Sécurité électrique
 - Stabilité
 - Détection de fuites du système de filtres à haute efficacité (HEPA) installés
 - Mesures de la position de la barrière de protection
 - Étanchéité de l'enveloppe



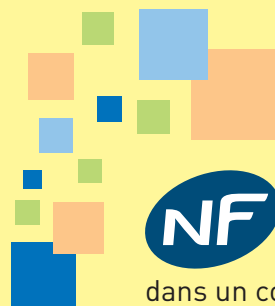
GÉNÉRALITÉS SUR LA MARQUE NF

La marque NF est souvent confondue, à tort, avec la norme NF. La norme NF est un référentiel émis par l'AFNOR dans un but purement technique. Alors que la marque NF est une certification produit délivrée par un organisme indépendant impliquant des essais et des audits annuels.

La marque NF est le premier système français de certification de produits. Elle bénéficie d'une forte notoriété en France et certifie la conformité aux normes européennes.

Propriété d'AFNOR Certification, la marque NF est attribuée par le LNE en qualité d'organisme mandaté par AFNOR Certification.

Internet : www.marque-nf.com



Une marque réunissant dans un comité de marque tous les acteurs concernés :

- Fabricants
- Distributeurs
- Organisation d'utilisateurs/prescripteurs
- Laboratoires d'essais
- Experts techniques

INFOS PRATIQUES

Accès direct vers les règles de certification :
www.lne.fr/marque-NF-PSM/regles-certification

Cliquer sur «moteur de recherche» pour accéder à la liste des fabricants et modèles certifiés :

Système : Marque NF
Équipements collectifs
et professionnels
Postes de Sécurité Microbiologique



Guide d'information élaboré par le
Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE),
organisme mandaté par AFNOR pour la marque NF.

Distributeur

POSTES DE SÉCURITÉ MICROBIOLOGIQUE (PSM) DE TYPE II



MARQUE NF 4 garanties pour les acheteurs et utilisateurs

- **Performances validées par un organisme indépendant :** les Règles de Certification de la marque NF appliquées par le LNE prennent en compte toutes les exigences de la norme NF EN 12469:2000 applicables aux Postes de Sécurité Microbiologique de type II, et sont complétées d'exigences complémentaires.
- **Produits bénéficiant des dernières technologies :** les fabricants titulaires de la marque intègrent les dernières avancées techniques ou mettent au point des conceptions innovantes tout en garantissant un haut niveau de protection du personnel, du produit, et contre la contamination croisée.
- **Juste prix :** en achetant des PSM marqués NF, vous en connaissez exactement les caractéristiques. Vous avez ainsi une référence indiscutable pour comparer les prix.
- **Constance de la qualité des produits fournis :** le LNE effectue un audit annuel chez le fabricant, ainsi que des essais réalisés tous les ans, vous garantissant des PSM de qualité et des performances identiques dans le temps.



BON A SAVOIR :

NORME PRODUIT/MARQUAGE CE/MARQUE NF

- **Norme applicable :** la norme NF EN 12469 spécifie les exigences élémentaires pour les PSM en ce qui concerne la sécurité et l'hygiène, les critères de performances minimaux et les procédures d'essais pour la protection de l'opérateur, de l'environnement, du produit manipulé et de la contamination croisée des produits manipulés.

Le **certificat de conformité à la norme** concerne le modèle sur lequel ont été réalisés tous les essais prévus par la norme NF EN 12469, mais ne s'applique pas au processus de fabrication.

- **Marquage CE :** le marquage CE matérialise la conformité d'un produit aux exigences communautaires incombant au fabricant du produit couvert par une Directive européenne. Les PSM de type II font partie des produits concernés par les Directives 2004/108/CE (Directive CEM), 2006/95/CE (Directive Basse Tension) et 2006/42/CE (Directive Machine).

Le marquage CE pour les PSM consiste en une **auto-déclaration de conformité** qui engage uniquement la responsabilité du fabricant ou distributeur.

C'est pourquoi la **marque NF** prend tout son sens grâce à des audits et essais annuels des fabricants garantissant la conformité par un laboratoire expert indépendant et une évaluation continue de la qualité.



MARQUE : DÉMONSTRATION OBJECTIVE ET CONTRÔLE CONTINU DES PRODUITS

La marque NF, marque de qualité sous certification volontaire, témoigne de la volonté du fabricant d'apporter la preuve objective de la constance de la qualité de ses produits.

Celle-ci est démontrée par un processus complet de contrôle d'amont en aval.

- **Audit annuel du système qualité :** chaque année, le système qualité des sites de fabrication est audité afin de s'assurer du bon respect des pratiques de production. L'audit est réalisé par un auditeur qualifié et un expert technique, le cas échéant.
- **Prélèvement sur site de modèles certifiés :** les auditeurs prélèvent sur site les échantillons nécessaires aux essais. Un échantillon de chaque modèle de PSM certifié est prélevé dans le cadre du suivi annuel.
- **Essais annuels aux laboratoires du LNE :** les essais permettent de vérifier les critères de performances et sont effectués sur le(s) échantillon(s) prélevé(s) selon les méthodes normalisées et les spécifications complémentaires de la marque NF-PSM. Les essais font l'objet d'un rapport

d'essais qui est adressé au fabricant par le LNE. Le fabricant doit informer le LNE des actions correctives adoptées suite aux éventuelles non-conformités relevées.

Des essais supplémentaires peuvent être réalisés pour vérifier l'efficacité des actions correctives mises en place.

- **Vérification des caractéristiques certifiées :** les affirmations du fabricant sur les caractéristiques essentielles du produit (dimension du plan de travail, hauteur de la vitre de protection...) sont vérifiées lors des essais annuels. Ces contrôles permettent de garantir que le produit certifié reste le même.
- **Vérification des essais sur site de fabrication :** chaque année, lors de l'audit, l'auditeur fait procéder en sa présence à des essais de conformité des produits admis, en vue de vérifier les conditions de réalisation des contrôles effectués par le fabricant.



Marquage CE

- Auto-déclaration de conformité

Norme produit

- Certificat de conformité pour un modèle testé

Audit annuel
du système
de management
de la qualité
du fabricant

Prélèvement
sur site
des modèles
certifiés
lors de l'audit

Essais annuels
au LNE

Vérification des
caractéristiques
du produit

Vérification
des essais
sur site
de fabrication